



Bulletin d'engagement MG DAYS 2021 Et 40 ans du MGCF du 3 au 6 juin 2021

Accueil des participants : Palais des Congrès de Vichy le 3 juin dès 14h00

	Pilote	Copilote	MG
Nom			Modèle/Variante
Prénom			Couleur
Adresse			Année de mise en circulation
Adresse @ courriel			N° police assurance
Téléphone portable			N° adhérent (MGCF)

MONTANTS D'INSCRIPTION ET OPTIONS (hors hébergement)	Voiture + équipage 2 personnes	Voiture + équipage 1 personne
495 € pour un équipage de 2 personnes, 250 € pour un équipage de 1 personne, incluant : <ul style="list-style-type: none">- L'accès au Palais des Congrès de Vichy pour les 3 jours,- Les rallyes du vendredi et du samedi, les visites,- Les animations du dimanche matin,- Les diners du jeudi, vendredi et de la soirée de gala du samedi,- Les déjeuners du vendredi, samedi et dimanche,- L'assistance mécanique sur les rallyes, le gardiennage la nuit.		
Options :		
Activité piste sur le circuit du Bourbonnais le vendredi 4 juin : 85 €		
DVD du film des MG Day 2021 : 15 €		
TOTAL		

Avant-Guerre et Séries T : confirmer svp votre participation aux rallyes dédiées AG/Série T	OUI	NON
Aurez-vous besoin d'un emplacement pour garer un plateau ?	OUI	NON
Etes-vous intéressé par un tour (gratuit) sur le Petit Train de Vichy jeudi après-midi (1h30)	OUI	NON
Etes-vous intéressé par une visite guidée à pied (gratuite) de Vichy le jeudi après-midi (1h30)	OUI	NON

- Les boissons alcoolisées des déjeuners seront à la charge des participants. La consommation d'alcool se fait sous l'entière responsabilité du participant. Les boissons alcoolisées seront incluses pour les diners.
- L'hébergement (à votre charge) peut être réservé via l'Office du Tourisme de Vichy. Contact :
Virginie BAJADA – tel : 04 70 30 50 41 – email : v.bajada@vichydestinations.fr
- L'activité circuit se déroule sans notion de compétition. Port du casque obligatoire.

Paiement :

- par chèque à l'ordre du MGCF
- ou par transfert bancaire à Société Générale Paris Messine - IBAN (FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758) BIC Adresse SWIFT :SOGEFRPP

Modalités d'annulation et de remboursement

Nous prenons en compte les circonstances liées à l'épidémie de Covid19. Nous accepterons sans frais les annulations jusqu'au 20 mai 2021. Au-delà, les conditions suivantes s'appliqueront :

- * Entre le 21 mai et le 1^{er} juin : 50% de remboursement
- ** Aucun remboursement possible à partir du 2 juin
- *** Un départ pendant la manifestation ne peut donner droit à un remboursement partiel
- **** Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire (RIB à fournir dans ce cas)

Bulletin d'engagement, paiement, copie de la convention de sortie signée à adresser à :

MGCF – Girodon Jacques, 8 rue Henri Rabourdin – 78140, Vélizy Villacoublay

A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide, une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »